

30-Deux siècles d'esclavage (Hors-série de l'OBS n°107 Esclavage, une histoire Française)

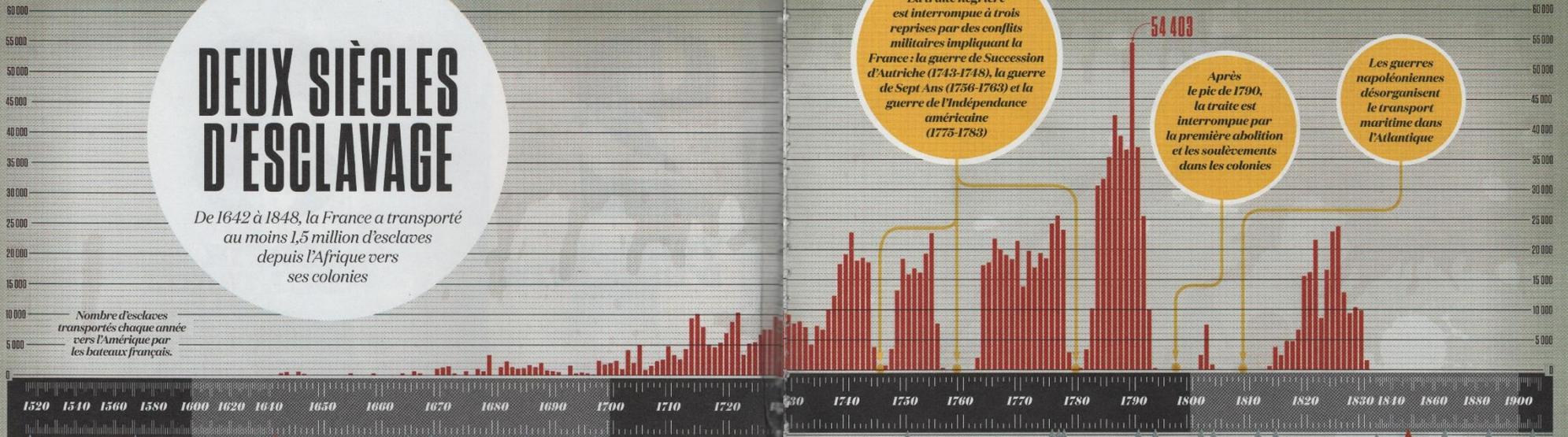
6

CHRONOLOGIE

DEUX SIÈCLES D'ESCLAVAGE

De 1642 à 1848, la France a transporté au moins 1,5 million d'esclaves depuis l'Afrique vers ses colonies

Nombre d'esclaves transportés chaque année vers l'Amérique par les bateaux français.



1516
Le mot « nègre » apparaît dans la langue française

1571
Les premiers esclaves arrivés à Bordeaux sont libérés par le Parlement de la ville

1642
Louis XIII autorise le commerce des Africains

1635
La Martinique devient française

1669
Colbert devient secrétaire d'Etat de la Marine, du Commerce et des Colonies

1685
Le Code noir est promulgué

1751
L'« Encyclopédie » condamne la traite mais explique que les Noirs sont « enclins au libertinage, à la vengeance, au vol et au mensonge »

1664
La Compagnie française des Indes occidentales reçoit le monopole de la traite transatlantique

1697
La France s'installe à Saint-Domingue

1776
Adam Smith estime qu'il n'est pas possible de se passer de l'esclavage dans les colonies

1778
Les mariages mixtes sont interdits

1794
La Convention vote la première abolition

1812
La sucrerie Say voit le jour à Nantes

1833
Le Royaume-Uni abolit l'esclavage

1865
Les Etats-Unis abolissent l'esclavage

XX^e siècle
Haïti rembourse sa dette à la France jusque dans les années 1950

1804
Haïti proclame son indépendance

1802
Napoléon rétablit l'esclavage

1815
Le congrès de Vienne abolit la traite atlantique, qui se poursuit de façon illégale

1848
La France abolit définitivement l'esclavage

1886
Le Brésil est le dernier pays à abolir l'esclavage

La base slavevoyages.org recense 4 090 expéditions transatlantiques sous pavillon français ayant transporté 1 381 405 esclaves vers les Antilles et la Louisiane. Par ailleurs, la traite vers l'Océan Indien (Réunion et Maurice) a concerné entre 80 000 et 200 000 esclaves. A quoi s'ajoutent les expéditions non répertoriées, par définition difficiles à estimer. Le chiffre total de 1,5 million d'esclaves transportés sur des navires armés par des négociants français est donc une estimation minimale.

SOURCE : SLAVEVOYAGES.ORG

1643

Louis XIV

1715

Louis XV

Louis XVI

Révolution

Napoléon

Restauration

1848

